



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 12 janvier 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Mickaël Fortunato, Raphaël Moll

Absents excusés : Benoît Martinaud, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

Infos générales

Suite à la décision du comité de direction du District, tous les plateaux U7, U9 et U11 prévus les weekends des 15/01 et 22/01 sont annulés. Un mail explicatif a été envoyé à l'ensemble des clubs par le District.

U6/U7

Le plateau n° 5 du 15/01 est annulé.

Prochain plateau le 29/01.

U8/U9

Les plateaux n° 7 et 8 des 15 et 22/01 sont annulés.

Prochain plateau le 05/02.

U10/U11

Les plateaux n° 9 et 10 des 15 et 22/01 sont annulés.

Prochain plateau le 29/01.

U12/U13

Festival U13 :

En raison des contraintes liées à la date de la finale départementale (02/04) et de l'absence de dates disponibles d'ici là et en accord avec le souhait de la Commission technique de jouer la finale départementale à 8 équipes, le 1^{er} tour du Festival U13 du 29/01 sera directement qualificatif pour la finale départementale.

De plus, la situation sanitaire actuelle n'étant pas compatible avec de grands rassemblements, il a été décidé de modifier la formule de ce 1^{er} tour.

Les 32 équipes seront réparties en 8 groupes de 4 équipes et la compétition se déroulera selon une formule championnat. Dans chaque groupe, toutes les équipes s'affronteront en 3 matchs de 20mn et un classement sera établi à l'issue de tous les matchs. Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque groupe seront qualifiées pour la finale départementale.

Afin de garantir une équité sportive, 8 équipes seront désignées tête de série et placées dans chacun des 8 groupes. Les 24 autres équipes seront réparties géographiquement dans chacun des groupes.

Les têtes de série seront les 6 équipes Honneur (FC Marmande, FCPA, BAFC, FCVL, Confluent, Casseneuil) et les 2 équipes les mieux classées en PH (Penne en poule A et Nérac en poule B).

Le règlement complet ainsi que la composition des groupes seront envoyés par mail en fin de semaine prochaine.

Les clubs souhaitant être organisateur d'un de ces 8 groupes sont priés d'en faire la demande avant le mardi 18/01. La Commission fera au mieux pour satisfaire toutes les demandes en fonction des compositions des groupes. La candidature du FC Marmande est retenue.

Inversion matchs

U13 District poule A :

Le match n° 23902567 St-Pardoux USVP 2 / Casteljaloux du 15/01 est inversé et se jouera sur le terrain de Casteljaloux après accord entre les 2 clubs.

Le match n° 23902564 St-Pardoux 1 / Le Mas du 15/01 est inversé et se jouera sur le terrain du Mas d'agenais après accord entre les 2 clubs.

Reprogrammation matchs en retard

U13 PH poule A :

Le match n° 23902441 FCVL 2 / BAFC 2 non joué le 11/12 est reporté au samedi 29 janvier.

U13 PH poule B :

Le match n° 23902494 Bias 1 / FC Marmande 2 du 04/12 est reprogrammé au mercredi 19 janvier à 15h après accord entre les 2 clubs.

Le match n° 23902501 OS Agenais / FCPA 2 du 08/01 est reprogrammé au mercredi 19 janvier à 15h après accord entre les 2 clubs.

U13 District poule A :

Le match n° 23902556 Saint-Pardoux-USVP 2 / Le Mas du 11/12 est reprogrammé au mercredi 2 février à 17h30 après accord entre les 2 clubs.

U13 District poule B :

Le match n° 23902620 Castelmoron / Saint-Sernin du 08/01 est reprogrammé au mercredi 19 janvier à 17h après accord entre les 2 clubs.

U13 District poule C :

Le match n° 23902738 BAFC 5 / Penne St-Sylvestre 2 non joué le 11/12 est reporté au samedi 29 janvier.

U13 District poule D :

Le match n° 23902855 FCPA 4 / Lamontjoie-Roquefort du 04/12 est reprogrammé au mercredi 26 janvier à 18h après accord entre les 2 clubs.

U15

U15 2^{ème} phase :

Le championnat Interdistrict débutera le samedi 22 janvier et se jouera sur 10 journées (poule de 6 équipes en matchs aller/retour).

Le calendrier Interdistrict vient d'être publié et est disponible sur le site du District de Dordogne-Périgord.

Les 3 clubs suivants sont qualifiés en championnat Interdistrict :

- BAFC 3
- Le Mas d'Agenais 1

- Bias 1

La 2nde phase du championnat District se jouera sur 2 niveaux (Honneur 2^{ème} phase et District 2^{ème} phase) et débutera le 05/02. Chaque niveau contiendra 8 équipes et se jouera en matchs aller simple soit 7 matchs.

La poule Honneur 2^{ème} phase regroupera les 3 équipes restantes en Honneur 1^{ère} phase ainsi que les 2 premiers de chacune des 2 poules District 1^{ère} phase et le meilleur 3^{ème} de ces 2 poules.

La poule District 2^{ème} phase regroupera toutes les autres équipes.

Inversion match

U15 Honneur :

Le match n° 23903567 BAFC 3 / Confluent-Albret du 15/01 est inversé et se jouera sur les installations de Nérac à 13h30.

Reprogrammation matchs en retard

U15 Honneur :

Le match n° 23903577 Casseneuil / FCPA non joué le 8/01 est reprogrammé au samedi 22 janvier à 15h.

U15 District poule A :

Match n° 23904196 du 04/12 Astaffort / BAFC 4 : la Commission demande aux 2 clubs de trouver un arrangement pour jouer ce match en semaine, au plus tard le mercredi 26/01/2022. Sans accord, le match sera annulé faute de dates disponibles le weekend.

U17

Reprogrammation matchs en retard

Le match n° 23915920 Passage FC / Confluent-Albret du 04/12 est reprogrammé au mercredi 19/01 à 18h30 après accord entre les 2 clubs.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accession à l'interdistrict au 12/01/22 :

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	Forfait	GA
1	FCVL	7	21	24	7	0	17
2	Confluent-Albret 47	6	15	20	11	0	9
3	FCPA 2	6	10	9	6	0	3
4	Gontaud	6	7	14	9	1	5
5	Mas/Caumont	6	7	11	10	0	1
6	Boé-Agen FC 3	6	6	13	23	0	-10
7	Rives d'Olt 2	6	3	11	24	0	-13
8	Passage FC	5	0	3	15	0	-12

**Le Président
A. MARCQ**